

L'ENJEU EXPRESS

S'indigner, s'informer, s'impliquer (Robert Jasmin)

Dans ce numéro

Pubs sexistes ? Lorsqu'on en a assez...

La Coalition nationale contre les publicités sexistes (CNCPS) souhaite créer un vaste réseau de membres qui joindront leurs efforts pour organiser des campagnes de dénonciation de publicités sexistes.

page 2

Les réformes de l'éducation au Québec Miroir d'une société



Quand aura lieu la prochaine réforme et quelle orientation prendra-t-elle ? Les paris sont ouverts.

page 3

Un Forum social pour le Bas- Saint-Laurent au printemps 2011



Cet événement sera un espace public de débats démocratiques qui permettra de construire une analyse partagée du présent ainsi qu'une vision commune de la société bas-laurentienne.

page 5

Le téléenseignement ou le don d'ubiquité!

Votre quotidien d'enseignante ou d'enseignant pourrait radicalement être changé très bientôt. Vous pourriez vous faire offrir de donner un cours en téléenseignement.

page 5

La FEC : une fédération renouvelée

1989 Déçus du déroulement de la négociation et du peu de place accordée aux enseignantes et enseignants du collégial par la CSN, plusieurs syndicats décident de quitter la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ) et fondent la Fédération autonome du collégial (FAC).

2009 À la suite, entre autres, de la désaffiliation de cinq syndicats au cours des dernières années, les membres de la FAC optent pour la dissolution de leur fédération. Douze syndicats sont alors à la recherche d'une nouvelle fédération pour les représenter¹.



Mario Beauchemin
Président de la Fédération
des enseignantes et
enseignants de cégep
(FEC-CSQ)

Une campagne d'affiliation s'amorce ainsi au mois d'août 2009. Sur le terrain, deux fédérations s'affrontent : la FEC-CSQ, notre fédération, qui représente 7 syndicats et plus de 1 600 membres, et la FNEEQ-CSN, qui représente 40 syndicats et plus de 10 000 membres. Devant le poids du nombre, nous mettons alors l'accent sur les traits distinctifs de la FEC (CSQ) :

que collègue, ont donné les résultats attendus. Par une écrasante majorité dans tous les cas, six syndicats ont choisi de s'affilier à la FEC et à la CSQ.

La FEC-CSQ compte maintenant 13 syndicats et plus de 2 500 membres. Du jamais vu en 40 ans d'histoire ! En somme, il s'agit d'une nouvelle fédération qui constitue, il faut le souligner, une force syndicale de toute première importance dans les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie.

Depuis la fin de la campagne d'affiliation, le 7 octobre 2009, la

Un choix d'affiliation clair pour les six nouveaux syndicats de la FEC

| | |
|---|--------|
| Syndicat du personnel enseignant du Cégep de la Gaspésie et des Îles à Gaspé | 95 % |
| Syndicat des enseignantes et enseignants du campus des Îles | 100 % |
| Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep de Rimouski | 98 % |
| Syndicat des professeures et professeurs de l'enseignement maritime du Québec | 84 % |
| Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep de Rivière-du-Loup | 68,5 % |
| Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep de Sorel-Tracy | 71 % |

mandat est de proposer des modifications qui seront débattues lors

tes et enseignants à statut précaire et de mettre en place une



« La nouvelle
FEC mettra tout
en œuvre pour
réussir la pré-
sente ronde de
négociation ».

40 ans d'expertise en négociation et en relations du travail ; la pratique d'un syndicalisme de proximité, c'est-à-dire près des membres et qui favorise la participation ; l'appartenance à une centrale syndicale, la CSQ, qui est la plus représentative du monde de l'éducation au Québec ; et une ouverture au changement.

Ces arguments, jumelés au travail extraordinaire des membres de la FEC et de la CSQ dans cha-

FEC et la CSQ ont tenu plusieurs réunions. Nous tenons à relever ici la qualité de la participation de ces six nouveaux syndicats à ces différentes instances. Mais, afin que les structures et les façons de faire de la FEC reflètent davantage notre nouvelle réalité, nous avons mis en place un comité temporaire sur les statuts et règlements, dont le

de notre prochain congrès triennal, qui aura lieu à Québec au début du mois de juin 2010.

D'ici là, la nouvelle FEC mettra tout en œuvre pour réussir la présente ronde de négociation. Le temps est venu de réduire la lourdeur de la tâche des enseignantes et enseignants de cégep, d'améliorer la situation des enseignan-

véritable politique de conciliation famille-travail.

Ensemble, nous pouvons faire la différence.

Bonne négociation et bonne année 2010 !

¹ Il s'agit des syndicats suivants : Rosemont, André-Laurendeau, Sorel-Tracy, Jonquière, Rimouski, Institut maritime du Québec, Rivière-du-Loup, Gaspé, Îles-de-la-Madeleine, Abitibi-Témiscamingue, Charlevoix et Heritag

Vie syndicale



Négociation 2010

10 bonnes raisons de se mobiliser

Dépôt symbolique des demandes
de négociation au Cégep de Rimouski

Nos demandes sur la tâche, la précarité, la formation continue et la conciliation famille-travail ainsi que les demandes salariales partagées par les 475 000 membres du Front commun sont déposées depuis maintenant deux mois. Voici donc venu le temps de parvenir à un règlement négocié avant le 31 mars 2010, date d'échéance de notre contrat de travail.

01. Pour améliorer nos conditions d'enseignement et reconnaître notre profession

L'étude du comité paritaire, *Enseigner au collégial... portrait de la profession enseignante*, publiée en mars 2008 a clairement démontré l'intensification et la complexification de l'exercice de la profession enseignante au collégial. Elle a également mis en

> suite à la page 2

Pubs sexistes ? Lorsqu'on en a assez...



Nadine Bédard-St-Pierre
Conseillère au bureau exécutif de la FEC et enseignante en science politique au cégep de Sainte-Foy

« Plus froide que la fille de 24 à qui t'en a donné 32 », nous dit Coors Light du haut des panneaux publicitaires le long de nos routes. « Choisis ton camp », nous propose de son côté Budweiser en référence à son concours qui permettra aux gagnants de prendre part à un « party avec les filles du camp Bud »... Si les grandes compagnies de houblon renouent résolument avec le concept des publicités sexistes depuis quelques années, elles ne sont malheureusement pas les seules. Des entreprises ayant traditionnellement meilleure réputation en cette matière ont aussi récemment choisi d'utiliser le corps des femmes à des fins commerciales... Des exemples ? L'entreprise Browns et son catalogue automne 2008 de chaussures, dans lequel les plus désolants stéréotypes de la femme-sexuellement-disponible étaient repris. Bell qui propose de nouveaux fonds d'écran « coquins » pour ses clients de la téléphonie cellulaire. Mais l'entreprise qui s'est le plus attiré les foudres

de la clientèle et des médias fut sans contredit la Maison Simons qui a utilisé des jeunes filles d'une maigreur squelettique pour vendre sa nouvelle collection l'automne dernier. Dans ce dernier cas, l'indignation fut si grande que l'entreprise a rapidement décidé de retirer ses catalogues et a présenté des excuses publiques.

Il faut savoir qu'au Québec, si les pubs haineuses ou racistes sont interdites, les pubs sexistes sont en revanche encore tolérées, du moins, tant et aussi longtemps qu'elles ne provoquent pas un tollé de protestation de nature à nuire à l'image de marque de l'entreprise. Bien que récemment le gouvernement lançait sa Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée, nous avons vite compris que celle-ci ne contenait aucun levier coercitif pour les contrevenants.

À titre d'enseignantes et d'enseignants de cégep, nous sommes bien placés pour connaître la place qu'occupe la consommation dans la vie de nos étudiantes et étudiants. C'est pourquoi nous sommes souvent très sensibles à l'influence qu'exerce la publicité sur elles et eux. Une des manières de parvenir, dans le futur, à limiter nos actions en aval telles que des campagnes auprès de nos jeunes visant à renforcer l'estime de soi, à sensibiliser aux troubles alimentaires ou à mettre en

garde contre les pièges de la surconsommation, serait peut-être de prévenir en agissant en amont de ces problèmes.

Que faire contre les publicités sexistes?

Spontanément, celles et ceux qui souhaitent dénoncer une publicité jugée discriminatoire ou offensante déposeront une plainte aux Normes canadiennes de la publicité (NCP). Ce geste, quoique tout à fait nécessaire, n'en demeure pas moins un acte individuel. Autrement dit, il faut être nombreuses et nombreux à agir de concert pour espérer que la démarche recueille un certain succès.

C'est pourquoi, si vous désirez faire un pas de plus en agissant collectivement, sachez que depuis février 2008 existe au Québec la Coalition nationale contre les publicités sexistes (CNCPS) dont la CSQ fut l'une des initiatrices. Parmi les missions de cette coalition, notons la volonté de créer un vaste réseau de membres qui joindront leurs efforts pour organiser des campagnes de dénonciation de publicités sexistes, mais surtout l'objectif d'obtenir une législation provinciale interdisant les publicités sexistes. Vous pouvez demander à votre syndicat ou à votre collège de devenir membre corporatif, mais aussi vous pouvez vous-même devenir membre individuel.

Pour adhérer à la Coalition, rendez-vous à l'adresse suivante : www.coalition-cncps.org

10 bonnes raisons de se mobiliser pour 2010 > suite de la page 1

lumière l'alourdissement de la charge de travail provoqué par l'hétérogénéité croissante de la population étudiante (handicaps, difficultés d'apprentissage, nouveaux critères d'admission, etc.). Ajoutez à cela, l'intégration des TIC et notamment le développement du téléenseignement et la cour est pleine !

02. Pour améliorer nos conditions de travail

Avec un taux de précarité en augmentation (52 % en 2007) et de 100 % à la formation continue, les enseignantes et les enseignants de cégep n'ont pas à rougir de leurs conditions de travail. Obtenir de véritables congés pour responsabilités familiales, s'assurer que toutes et tous ont le même accès aux avantages sociaux et embaucher du nouveau personnel : voici, entre autres, comment nous souhaitons améliorer nos conditions de travail.

03. Pour rendre la gestion des cégeps plus humaine

Selon plusieurs, notre société serait « malade de la gestion », une gestion qui cherche à faire toujours plus avec moins, qui ne prend pas suffisamment en compte les personnes et qui nous amène tranquillement vers un triste constat mis de l'avant par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) : *d'ici 2020 la dépression deviendra la principale cause d'incapacité au travail*. Au Québec en 2007, les prestations d'assurance versées en lien avec des

04. Pour pérenniser l'avenir des cégeps

Le réseau des cégeps est sans doute un réseau unique au monde. Certains y voient une raison de le conserver, d'autres, comme la Fédération des commissions scolaires du Québec, une raison de le remettre en question. Même si cette idée n'a pas abouti, est-elle morte pour autant ? Comme rien n'est moins sûr, surtout dans un contexte de baisse démographique, profitons de la négociation pour rappeler l'importance du réseau collégial dans l'accessibilité aux études supérieures sur tout le territoire québécois.

05. Pour assurer des services publics accessibles, justes et de qualité

Notre négociation, c'est aussi celle de toutes les employées et de tous les employés de l'État. L'importance des services publics n'est plus à démontrer. Se mobiliser pour les services publics, c'est aussi se mobiliser pour une meilleure accessibilité aux soins de santé, pour une éducation publique de qualité et pour un soutien au développement dans toutes les régions du Québec.

06. Pour faire valoir notre droit à la négociation

En 2005, le gouvernement libéral refuse de négocier, impose par décret les conditions de travail et gèle les salaires pour deux ans alors même que le contexte économique est favorable. Même le



Dépôt symbolique des demandes de négociation au Cégep de Matane

07. Pour stabiliser notre régime de retraite

L'un des objectifs de négociation du Front commun est de stabiliser les variations du taux de cotisation de notre régime de retraite et d'en assurer la viabilité à long terme ainsi que l'équité entre salariés. Pourquoi refuser cette demande qui ne couterait quasiment rien au gouvernement ?

08. Pour améliorer notre pouvoir d'achat

Depuis les années 80, le pouvoir d'achat des enseignantes et enseignants de cégep a diminué de plus de 15 %. Alors que les hausses salariales prévues dans le secteur privé en 2010 sont estimées à 2,8 %, nous demandons 2 % d'augmentation salariale pour les trois prochaines années et 1,75 % de rattrapage salarial par année par rapport au secteur privé en avance de 7,7 %. Peut-on franchement affirmer que c'est déraisonnable ?

09. Pour revoir notre échelle salariale

Est-il légitime qu'une enseignante et un enseignant de cégep gagnent moins de 40 000 \$ lorsqu'elle ou il entre dans la profession ? La réponse est non. Pas étonnant d'ailleurs que des difficultés de recrutement existent dans plusieurs domaines. En haut de l'échelle salariale, les titulaires de maîtrise et de doctorat ont quant à eux été lésés et ont vu leur pouvoir d'achat diminuer davantage que celui de leurs collègues. Il faut corriger la situation.

10. Pour augmenter les ressources financières du gouvernement

En réduisant les impôts des contribuables (seulement 60 % de la population paie des impôts) et des entreprises, le gouvernement s'est privé de revenus pour financer les services publics et pour rembourser la dette. Mis à part le gel salarial, avez-vous senti une différence dans votre portefeuille ?

- Le coût total de la demande salariale du Front commun est de 3,15 milliards \$.
- Depuis son élection en 2003, le gouvernement libéral s'est privé de plus de 5 milliards \$.
- Les sources de revenus envisageables sont multiples :
 - Lutte contre l'évasion fiscale : 2,5 milliards \$.
 - Récupération de 2 points de TPS par la TVQ : 2,5 milliards \$.
 - Abolition des subventions publiques aux collèges (87 millions \$) et aux écoles privées (437 millions \$).
 - Mais aussi : augmentation du nombre de paliers d'imposition pour les plus riches et des taxes pour les entreprises, redevances sur l'exploitation des ressources naturelles, meilleur contrôle des dépenses d'infrastructure, surtaxe sur les institutions financières, taxe sur les gains en capital et justes transferts fédéraux.

Et si la crise des finances publiques s'expliquait par le manque de justice fiscale ?



Dépôt symbolique des demandes de négociation au Collège de Bois-de-Boulogne

problèmes de santé mentale s'élevaient déjà à 590 millions de dollars. Il est temps que nos directions évaluent elles aussi les coûts financiers et humains d'une mauvaise organisation du travail.

Bureau international du travail (BIT) dénonce le gouvernement Charest et le prie de respecter le droit à la négociation à l'avenir. Revendiquons tout simplement notre droit à la libre négociation.

Longtemps vue comme instrument d'évangélisation, l'éducation du peuple québécois s'est transformée au fil des siècles et des décennies. Par grands soubresauts ou par hoquets ponctuels, on a voulu démocratiser l'éducation, puis favoriser la réussite, mais aussi, et de plus en plus, répondre à des besoins immédiats du marché du travail. Or, trop souvent, les débats sur les réformes semblent d'ordre technique et occultent les objectifs poursuivis par les réformes successives.



Chantal Proulx
Enseignante de biologie au Collège Bois-de-Boulogne et ex-secrétaire au Bureau exécutif de la FEC-CSQ

Les valeurs chrétiennes et les besoins de la colonie dans une société traditionnelle

Dès le début de la colonisation, l'éducation est sous l'autorité de l'Église catholique, mais sans structure administrative réelle. L'élève est vu comme un être de travers et de défauts de caractère, d'absence de vertu et de discipline. L'apprentissage est défini comme un processus d'imitation du maître qui, lui-même, prend exemple sur le maître par excellence, Jésus ! L'école doit transmettre la foi et former de bons chrétiens. Certains penseurs de l'époque croient même qu'on ne doit pas trop éduquer le peuple de peur de dépeupler les campagnes, sous-entendu aussi de voir leur propre pouvoir contesté.

À partir de la fin du XIX^e siècle, on assiste à la prise de contrôle graduelle du système d'éducation par l'État et l'expansion des institutions privées et publiques, ces dernières étant régies par un système bi-confessionnel (catholique et protestant). Le début du XX^e siècle est marqué quant à lui par la mise en place des programmes catalogues élaborés par le Département de l'Instruction publique. Alors qu'auparavant les matières devant être enseignées n'étaient décrites que très succinctement, le programme catalogue détaille minutieusement le contenu de chaque matière, pour chaque degré scolaire. Il porte aussi les principes éducatifs et des directives pédagogiques. Depuis 1923, quatre voies de sorties sont offertes : agricole, industrielle, commerciale ou ménagère. Jusqu'en 1960, l'agriculture, le patriotisme et la famille sont omniprésents dans le curriculum.

La fin de cette période est marquée par la Grande charte de l'éducation du gouvernement libéral de Jean Lesage qui oblige les commissions scolaires à offrir gratuitement la formation secondaire jusqu'à la 11^e année, et allonge la fréquentation scolaire obligatoire jusqu'à l'âge de 15 ans.

Les valeurs libérales du rapport Parent et la prise en considération des besoins individuels

Le rapport Parent (1963-1966) remet en question plusieurs dogmes et élabore les bases d'un système d'éducation public. On assiste, entre autres, à la démocratisation de l'école, la création d'un réseau d'universités du Québec, le transfert de la formation des maîtres à l'université, la création d'écoles secondaires polyvalentes, et bien sûr la création des cégeps.

On abandonne les programmes catalogues au profit des programmes-cadres. Ces derniers ne comptent que quelques pages. Ils servent à établir un programme institutionnel, mais surtout, à l'élaboration d'un programme individuel pour chaque élève. Terminées les listes détaillées des contenus par matière par degré. Les programmes indiquent un état d'esprit. Le cadre scolaire fait référence à la personne et au devoir de répondre aux besoins de chacun. D'ailleurs, la pédagogie s'appuie sur la psychologie (Maslow et Rogers) et propose une vision individualiste de l'éducation. L'école s'insère alors dans une société pluraliste, moins uniforme que dans les périodes précédentes.

Nouvelles valeurs, nouvelles réformes : vers l'utilitarisme, l'efficacité, et la reddition de comptes

Durant cette troisième grande période qui débute dans les années 80, la sphère de l'éducation est lentement mais sûrement envahie par le nouveau modèle de gestion publique dont les leitmotivs sont : efficacité, efficience, obligation de résultats, contrôle à partir d'indicateurs quantitatifs, libre choix, concurrence, projets particuliers, approche client, etc.

Les réformes de l'éducation au Québec Miroir d'une société



Les chemins de l'école sont pavés de bonnes intentions

Au début des années 80, on reproche à l'école publique son manque d'exigences et de discipline, de même que la dégradation du français (Gauthier, St-Jacques, 2002 ; Denommé et St-Pierre, 2008). Une réforme donne alors naissance aux programmes par objectifs, très détaillés, en vigueur jusqu'en 2000. Du côté collégial, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie adopte le Règlement sur le régime pédagogique du collégial qui met de l'avant l'approche programme (1984) (suggérée dès 1975 dans le rapport Nadeau), puis implante l'approche par compétences (1993).

À la fin des années 80, le gouvernement avait annoncé qu'il voulait augmenter les taux de diplomation. La Commission des États généraux sur l'éducation voit donc le jour en 1995 et aboutit à la mise en place du nouveau programme de l'école québécoise (*L'école, tout un programme*, 1997) dont les objectifs sont :

1. recentrer l'école sur les matières de base,
2. la rendre plus stimulante (en particulier pour les garçons),
3. réduire les échecs en pratiquant une pédagogie différenciée et en instaurant, au 2^e cycle, un parcours plus diversifié.

Les programmes du primaire et du secondaire sont alors écrits en termes de compétences à atteindre (trois par programme). Les contenus s'effacent au profit des compétences et les enseignantes et enseignants doivent être plus que jamais « polyvalents¹ ».

Mais si on parle beaucoup de curriculum dans cette réforme, en revanche on parle beaucoup moins de la philosophie qui la sous-tend depuis le début des années 80, c'est-à-dire la décentralisation accompagnée de reddition de comptes. Les établissements² peuvent modifier les programmes localement et décider du nombre d'heures de certains et les adapter au goût du jour. Toutefois, ils doivent rendre des comptes et ils ont une obligation de résultats axée sur des cibles quantitatives sans qu'on augmente pour autant leurs moyens. La concurrence entre établissements s'installe, les palmarès des médias aidant, et les parents se comportent désormais comme des consommateurs avertis d'éducation. Cela n'est pas sans compromettre l'égalité des chances et la réussite pour tous – deux préoccupations des États généraux – ce qui mène inévitablement vers la dualisation du système : public-privé (Lessard, Henripin et Laroche, 2007).

Aujourd'hui, les taux de décrochage n'ayant pas réellement diminué depuis la fin des années 1990³ (Institut de la statistique du Québec, 2009), le gouvernement, les organisations caritatives (Fondation Chagnon), les organismes mondiaux (OCDE) ainsi que les entreprises

(Rapport Ménard, BMO) proposent toutes sortes de solutions qui vont dans tous les sens : réhabilitation de la dictée, communautarisation de l'école, enveloppes dédiées à la réussite, projets particuliers, subventions au mérite, etc. Une chose est constante : faire plus sans moyens suffisants et sans s'attaquer aux sources des problèmes. Quand aura lieu la prochaine réforme et quelle orientation prendra-t-elle ? Les paris sont ouverts. À nous également d'influencer le cours des choses.

1. Capables d'enseigner toutes les disciplines de leur domaine.
2. Définis dorénavant comme des institutions autonomes ayant un conseil d'établissement.
3. En 2007, le taux de décrochage scolaire était plus élevé de 3 % par rapport à 1999.

L'œuvre de Chantal Proulx honorée au Congrès de la CSQ

La FEC de même que son Comité consultatif de la condition des femmes sont fiers de souligner que l'œuvre de Mme Chantal Proulx, enseignante de biologie au Collège de Bois-de-Boulogne et ex-secrétaire au Bureau exécutif de la FEC-CSQ, s'est mérité le prix « Coup de cœur des congressistes » dans le cadre du concours *L'Art au féminin* organisé par le Comité de la condition des femmes de la CSQ. L'œuvre intitulée *Cariatides de l'idéal* constituera donc le visuel de ce Comité pour le prochain triennat et sera également utilisée pour le guide d'animation des jeunes sur les revendications de la Marche mondiale des femmes 2010. Toutes nos félicitations à l'artiste et à la militante !



Les réformes de l'éducation au Québec

Portrait d'une histoire mouvementée

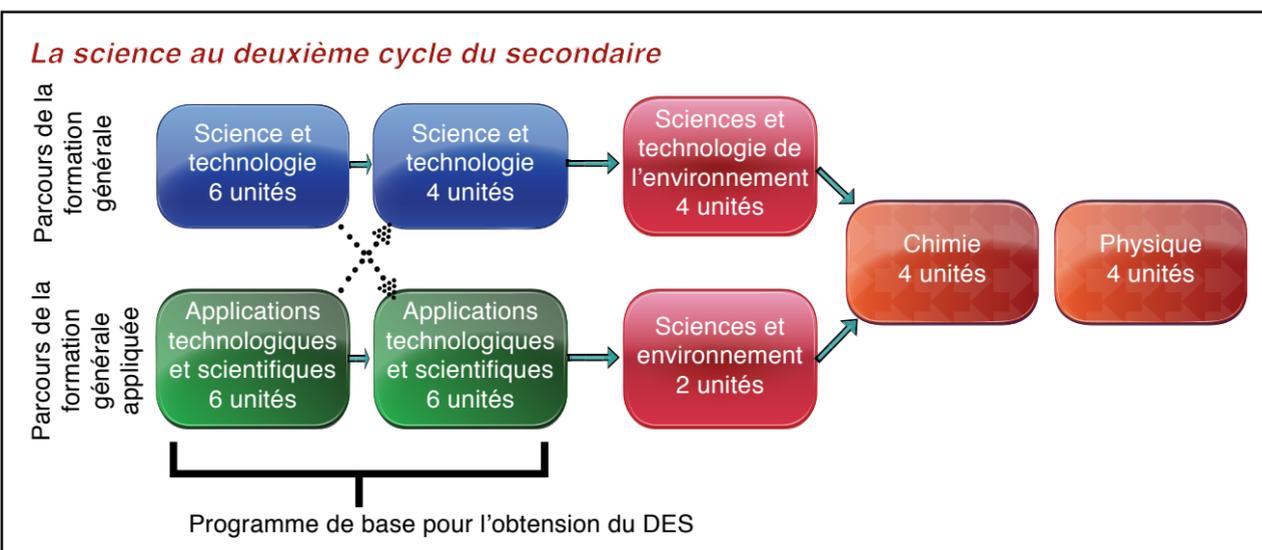
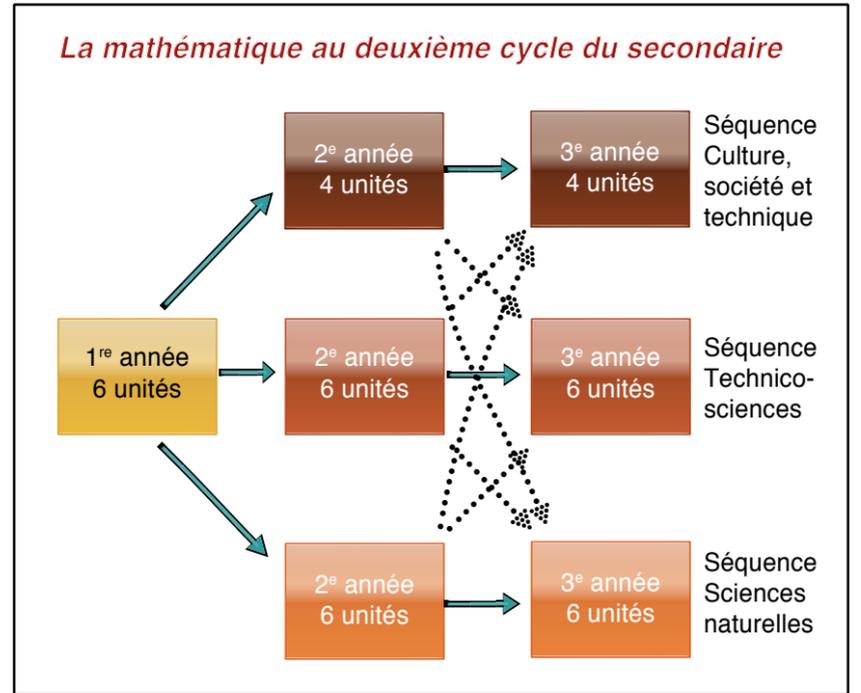
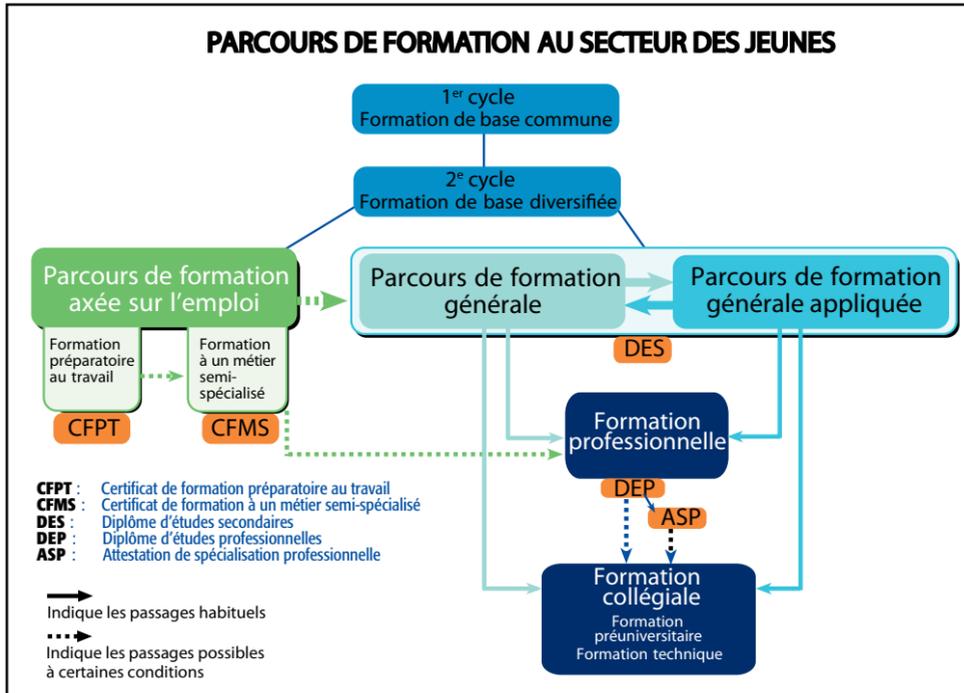


Chantal Proulx
Enseignante de biologie au Collège Bois-de-Boulogne et ex-secrétaire au Bureau exécutif de la FEC-CSQ

Au primaire, au secondaire comme au collégial, on constate que les réformes sont nombreuses. Les élèves issus de la dernière (1998) arriveront au cégep, l'automne prochain. Rappelons que cette réforme, inspirée du Rapport

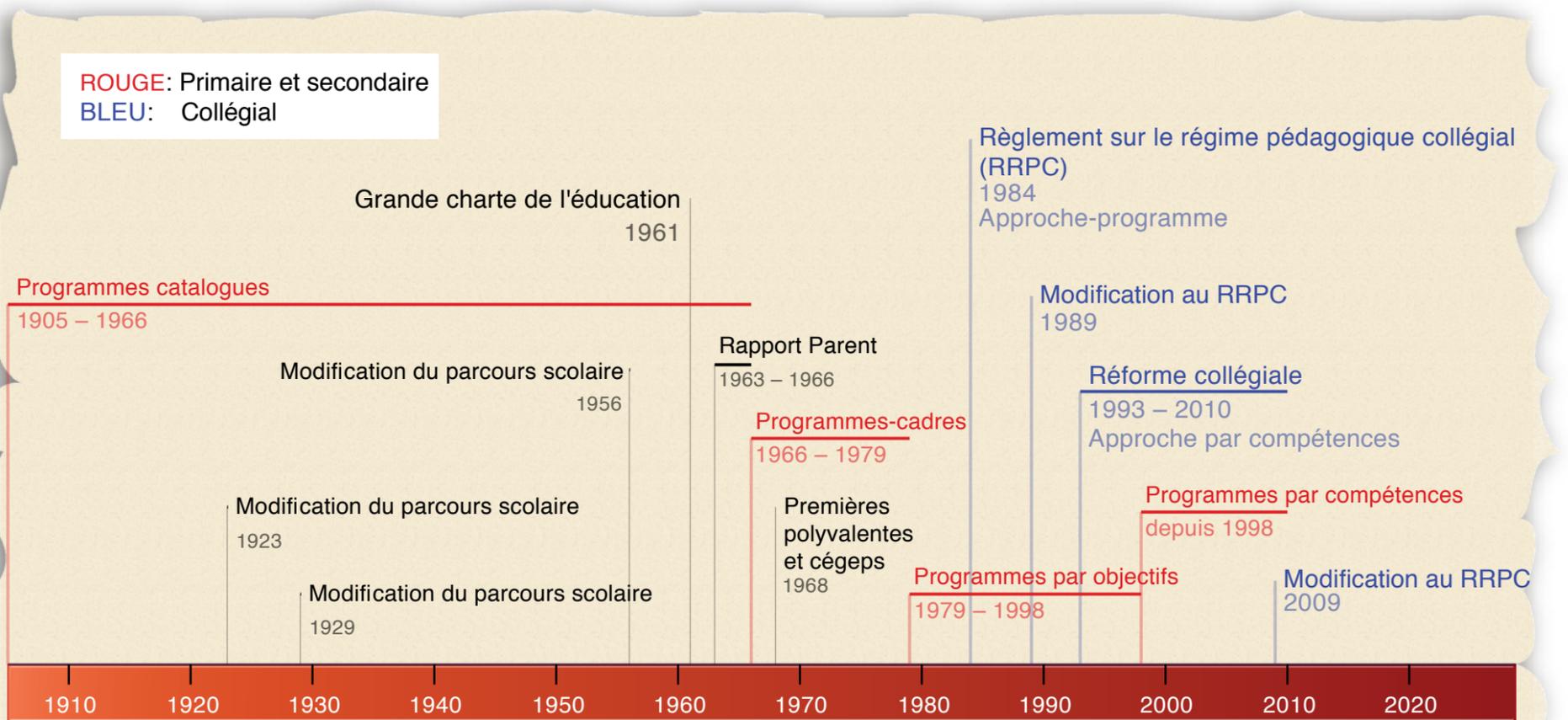
Corbo de 1994, organise le curriculum en cinq grands domaines de formation : les langues, la mathématique, la science et la technologie, l'univers social, les arts et le développement social. Les programmes sont écrits en termes de compétences. L'énoncé de politique, *L'École, tout un programme*, de la ministre Marois, visait à recentrer l'école sur les matières de base, la rendre plus stimulante (en particulier pour les garçons), et augmenter la réussite grâce à

une pédagogie différenciée et un 2^e cycle plus diversifié. Si la pédagogie ne semble pas, de prime abord, différenciée dans les documents du MELS, en revanche, les parcours en mathématique et en science et technologie sont effectivement diversifiés, augmentant du même coup l'hétérogénéité des étudiants qui arriveront au cégep.



→ Passages habituels
 Passages possibles à certaines conditions
 1 unité = 25 heures

Adapté de : MELS. Programme de formation de l'école québécoise



Le téléenseignement ou le don d'ubiquité!

Une tendance dans certains cégeps semble actuellement pencher en faveur du téléenseignement. Il serait perçu comme une planche de salut pour les programmes en difficulté. Pour vous convaincre, on vous servira toutes les statistiques et prévisions démographiques alarmantes. Cette réalité semble loin de vous ? Détrompez-vous, elle s'approche à grands pas ! Votre quotidien d'enseignante ou d'enseignant pourrait radicalement être changé très bientôt. Vous pourriez vous faire offrir de donner un cours en téléenseignement. Le cas échéant, sachez que vous devrez, en plus d'offrir votre prestation de cours, vous faire caméraman, technicien et réalisateur. Vous devrez être le grand manitou qui fait tout et qui voit tout !



Andrée Gagnon, enseignant la biologie à un groupe de première année en Soins infirmiers qui suit toute la première année de la formation spécifique en téléenseignement.

Louise Léveillé

Pour l'exécutif du Syndicat du personnel enseignant du Cégep de la Gaspésie et des Îles à Gaspé (SPECGIG)

Toute une mise en scène !

Voici à quoi ressemble une situation de téléenseignement au Cégep à Gaspé. L'enseignante ou l'enseignant a, dans sa classe, un groupe d'étudiants et voit, sur un écran placé dans le fond de la salle, l'autre partie de son groupe qui est au Centre d'études collégiales des Îles-de-la-Madeleine. Cette autre partie du groupe assiste au cours, durant toute la session, devant un écran. Des projecteurs, des caméras et des microphones situés de part et d'autre permettent des interactions. L'enseignante ou l'enseignant peut « contrôler » toutes les caméras, et donc « contrôler » les images envoyées et reçues. À l'avant de sa classe se trouve un « tableau intelligent » sur lequel les informations écrites s'inscrivent directement sur l'écran du groupe à distance. Un ordinateur et une caméra-document (qui s'apparente à un appareil à acétate) permettent de diversifier les types d'images à projeter simultanément dans les deux sites. Il faut donc très bien maîtriser toute cette « quincaillerie » technologique et penser à bien faire son aiguillage. On en arrive à des prestations de cours qui doivent être presque scénarisées ! En plus de livrer son contenu de cours avec une parfaite aisance, il faut penser à rester dans le champ de la caméra. Disons que ça tue le naturel et la façon de bouger, d'agir et d'interagir en classe. Pour les jeunes qui débutent dans l'enseignement, c'est beaucoup à assumer

en même temps, même si on présume qu'ils sont d'emblée plus réceptifs à l'utilisation des nouvelles technologies.

Un domaine à baliser

Mais voilà, la technologie n'est pas infaillible (en est-on surpris ?). Lorsqu'il y a une difficulté à établir le contact vidéo nécessitant l'intervention d'un technicien, le début du cours peut être retardé, et des réorganisations s'imposent. Lorsque ces incidents se multiplient, ça devient un irritant majeur et un important facteur de stress. Il ne s'agit pas du seul inconvénient occasionné par le téléenseignement. Mentionnons que l'aspect relationnel inhérent à l'acte pédagogique est fondamentalement modifié. La gestion de classe est aussi tout à fait différente et on observe que ça exige beaucoup de motivation et de discipline du côté des élèves qui sont dans le site à distance. Mentionnons aussi que l'enseignante ou l'enseignant doit consacrer beaucoup de temps supplémentaire en gestion et en planification de ses cours pour la concertation avec les ressources qui sont à distance (techniciens de laboratoires, personne au support pédagogique pour l'impression et la distribution de documents, la surveillance des examens, etc.).

Ce que notre collège expérimente actuellement est très différent de ce qui s'est fait dans le projet Cégeps en réseau mené par le Centre francophone d'informatisation des organisations (CEFRIO). Les pratiques, en matière de téléenseignement, à l'échelle provinciale, sont aussi diversifiées que non balisées... et c'est là que le bât blesse. Dans notre convention collective, il n'y a rien, techniquement, qui permette à un enseignant de refuser de se voir imposer cette formule d'enseignement. Ce « vide juridique » est assez dangereux. À l'heure actuelle,

des professeurs acceptent de se prêter à l'expérimentation et même à l'implantation du téléenseignement, souvent pour assurer la survie de leur programme. Il y a tout lieu d'être inquiet et il est à craindre que le manque de règles dans ce domaine devienne assez rapidement un problème collectif.

Alors, la nécessité de baliser s'impose et il faudra établir des règles de financement pour reconnaître l'alourdissement de la charge de travail lié à la préparation et à la prestation de cours ainsi qu'à l'encadrement des élèves. Puisque nous sommes en période de négociation, il devient urgent de trouver des réponses à un problème avec lequel nous sommes collectivement confrontés.



Photos : Marius Jomphe

J'ai vu, j'ai lu, j'ai créé...

Un Forum social pour le Bas-Saint-Laurent au printemps 2011

Le samedi 7 novembre s'est tenue au Cégep de Rimouski l'Assemblée des mouvements sociaux du Bas-Saint-Laurent. Sous le thème *Des priorités à partager et des solidarités à bâtir*, une soixantaine de citoyennes et citoyens ont échangé leurs préoccupations sur l'éducation et la culture, l'intégration sociale et la pauvreté, le développement durable et l'environnement, la politique, la démocratie et le rôle de l'État, ainsi que la santé et les services sociaux dans la région.

Les participantes et participants ont également déterminé des pistes de solution, parmi lesquelles se sont dégagées la nécessité d'un meilleur réseautage entre les acteurs du développement social et l'importance de l'engagement citoyen. L'assemblée s'est tenue dans la bonne humeur, sur fond de militantisme et de volonté de faire bouger les choses. La journée s'est conclue par la résolution unanime d'organiser un Forum social pour le Bas-Saint-Laurent au printemps 2011.

À l'image du Forum social mondial et du Forum social québécois, cet événement mobilisateur et inclusif sera un espace public de débats démocratiques qui permettra de construire une analyse partagée du présent ainsi qu'une vision commune de la société bas-laurentienne à venir et des stratégies à développer pour la bâtir. Voilà un projet stimulant et prometteur qui mobilisera la société civile de la région et qui contribuera au développement de celle-ci.

Jean-François Girard

Coordonnateur du Comité organisateur et enseignant en géographie au Cégep de Rimouski



Le nouveau visage de la FEC



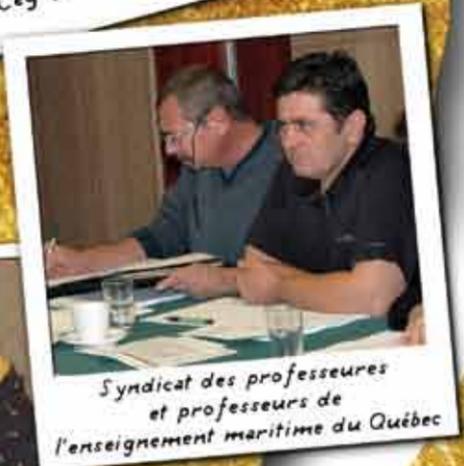
Syndicat des enseignantes et enseignants
du Cégep de Rimouski



Syndicat des enseignantes
et enseignants
du Cégep de Matane



Syndicat des enseignantes
et enseignants
du campus des Îles



Syndicat des professeures
et professeurs de
l'enseignement maritime du Québec



Syndicat des enseignantes
et enseignants
du Cégep de
Rivière-du-Loup



Syndicat des professeurs
du Cégep de Sainte-Foy



Syndicat des enseignantes
et enseignants
du Cégep de Victoriaville



Syndicat du personnel
enseignant
du Cégep de la Gaspésie
et des Îles à Gaspé



Syndicat des enseignantes
et enseignants
du Cégep de Sorel-Tracy



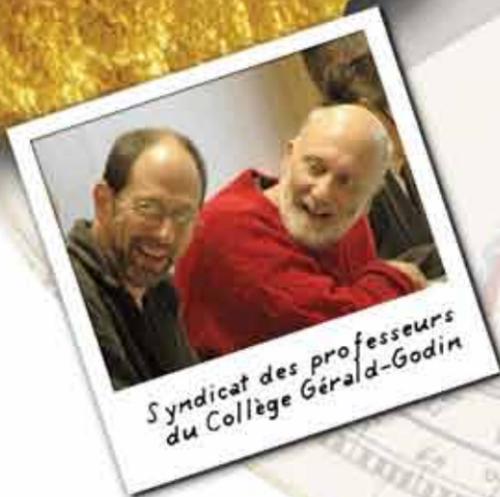
Syndicat des enseignantes
et enseignants
du Cégep de Drummondville



Syndicat des enseignantes et
enseignants
du Cégep de Bois-de-Boulogne



Syndicat des enseignants
du Cégep Champlain
de Lennoxville



Syndicat des professeurs
du Collège G rald-Godin

L'ENJEU EXPRESS

Volume 4, Num ro 1
Janvier 2010

Publication officielle de la F d ration
des enseignantes et enseignants de
CEGEP (FEC-CSQ)

Si ge social :
9405, rue Sherbrooke Est
Montr al (Qu bec) H1L 6P3
T l phone : 514 356-8888
T l copie : 514 354-8535
Courriel : fec@csq.qc.net
Site Web : www.fec.csq.qc.net

R dacteur en chef : Pierre Avignon
Comit  de r daction : Nadine B dard-
St-Pierre et Chantal Proulx
Secr tariat : Andr e B rubb 
Design graphique : Denis Bernard
Photos et illustrations : Chantal Proulx
et Marius Jomphe

Responsable de la production
scripto-visuelle : Louise St-Gelais
Impression : Imprimerie Budget
Tirage : 2850 exemplaires
D p t l gal : Biblioth que nationale
du Qu bec

Publication imprim e sur du papier
recycl 

**F d ration
des enseignantes
et enseignants
de CEGEP (CSQ)**

Photos : Denis Bernard
Graphisme : Chantal Proulx